

Extraits de décisions du procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association intercommunale SDIS régional Nord Vaudois du jeudi 19 septembre 2024.

Vingt-sept des quarante communes membres sont présentes, représentant 99 voix sur 117.

Les communes de Bonvillars, Champagne, Chêne-Paquier, Cheseaux-Noréaz, Concise, Cuarny, Démoret, Donneloye, Giez, Mutrux, Onnens, Rovray et Treycovagnes sont excusées.

Le comité directeur est représenté par M. Christian Weiler (Président du CoDir), Mme Laura Marques, M. Pierre Dessemontet, M. François Armada, M. Francesco Di Franco, M. Hervé Kemmling, Le Major Eric Stauffer est présent.

Point 3 : Adoption du procès-verbal du 23 mai 2024

Le président ouvre la discussion quant au procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2024. La parole n'est pas demandée et l'assemblée est invitée à voter à main levée. **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité**, avec remerciements à son autrice.

Point 4 : Préavis 24.03CD concernant le budget 2025

La rapport est lu par M. Tony Mangone, rapporteur de la Commission de gestion.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis PR24.03CD, qui décide :

Article 1 : le budget 2025 de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois est adopté tel que présenté dans le préavis PR24.03CD.

Le président ouvre la discussion. (...) La parole n'est pas demandée. L'assemblée est invitée à voter à main levée.

Résultat : le préavis 24.03CD concernant le budget 2025 est accepté à l'unanimité.

Point 5 : Élection du Président

L'actuel président Patrick Grin est candidat à sa réélection. Aucune autre candidature n'étant proposée pour ce poste, **M. Patrick Grin est réélu à l'unanimité par acclamation.**

Point 6 : Élection du Vice-Président

Le vice-président Pierre-Alain Lunardi propose un renouvellement de sa fonction au sein du Conseil intercommunal du SDIS. Aucune autre candidature n'étant proposée pour ce poste, **M. Pierre-Alain Lunardi est réélu à l'unanimité par acclamation.**

Point 7 : Nomination de deux scrutateurs et de deux scrutateurs suppléants

Les actuels suppléants, à savoir les communes de Chamblon et de Chavannes-le-Chêne, par leurs délégués Jean-Pierre Blanc et Sébastien Mercier, deviennent scrutateurs pour l'année à venir.

Les communes suppléantes nommées ce soir sont Chêne-Paquier et Cheseaux-Noréaz, par leurs délégués Thomas Weisflog et Sylvie Di Dario.

Point 7' : Nomination d'un·e membre à la Commission de gestion

La candidature de M. Patrick Martin est proposée. En l'absence d'autres candidatures, **l'assemblée élit M. Patrick Martin par acclamation.**

Patrick Grin

Président du conseil intercommunal



Pénélope Escallier

Secrétaire du conseil intercommunal